

PROCES VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JUILLET 2008

Service : Conseil Municipal - Réglementation -

 : 7329

N/Réf. : PVSOMCMN° 6

Date réalisation PV : 16/07/2008

ETAIENT PRESENTS :

M. FOURNIER Jean-Paul, Maire
M. PROUST, Mme BARBUSSE, Mme ALLIEZ YANNICOPOULOS, Mme MARTIN, M. TIBERINO,
Mlle PONGE, M. PEROTTI, Mme TOURNIER BARNIER, M. VALADE, Mme BOURGADE,
M. FILIPPI, M. RAYMOND, Mme DE GIRARDI, M. GOURDEL , Mme SANS, M. TAULELLE,
Mme JEHANNO, M. BURGOA, M. DOUAIS, Adjoints.
Mme GRAS, Mme INCORVAIA, M. MINGAUD, M. FEYBESSE, M. COLOMBANI,
M. CHANCELADE, Mme BOISSIERE, M. SOULAS, Mme JUANICO, M. PERIER, Mme CREPIN,
Mme LASSERRE, M. DAHRA, Mme GARDEUR-BANCEL, Mme DA COSTA, Mme DUMONT
ESCOJIDO, M. PROCIDA, M. PLANTIER, M. CLARY, M. CASOURANG, Mme BERNIE
BOISSARD, Mme FAYET, M. CAMPAGNE, M. BASTID, Mme EL BAZ, Mme GIACOMETTI ,
M. CARRIERE, Conseillers Municipaux.

ABSENTS, EXCUSES :

M. LACHAUD Adjoint (pouvoir à M. PROCIDA excepté pour les questions N°s 18 à 23)
Mme FOURQUET Adjointe (pouvoir à Mme CREPIN), M. BAZIN Conseiller Municipal (pouvoir à
M. TIBERINO excepté pour les questions N°s 17 et 47), Mme DELBOS Conseillère Municipale,
Mme ENRIQUEZ BOUZANQUET Conseillère Municipale (pouvoir à M. RAYMOND), Mme PEZET
ROMIEUX Conseillère Municipale (pouvoir à Mme EL BAZ), Mme CALMET ROATTA Conseillère
Municipale (pouvoir à M. BASTID), M. FABRE PUJOL Conseiller Municipal (pouvoir à
M. CARRIERE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. PLANTIER Julien

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

M. MADALLE, Directeur de Cabinet du Maire
M. CHIEZE, Chef de Cabinet du Maire
M. JEHANNO, Chef de Cabinet Adjoint,
M. ANDRAUD, M. RENOULEAUD, M. GILBERT, Cabinet du Maire
M. PONS DE VINCENT, Directeur Général des Services
M. JOURLIN Directeur Général des Services Techniques
M. BASCOP, Mme RENAULT, Mme DERULLIEUX, Directeurs Généraux Adjoints

Le mardi 15 juillet 2008 à 18 heures, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 4 juillet 2008, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

| <u>N°</u> | <u>TITRE DE LA QUESTION</u> |
|---|--|
| | Approbation du Procès Verbal Sommaire du Conseil Municipal du 27 juin 2008 <u>ABSTENTIONS</u> : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union » <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u> |
| <u>AFFAIRES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DURABLE</u> | |
| 1 | Convention de mise à disposition de matériel entre le SITOM Sud Gard et la Ville de Nîmes <u>RAPPORTEUR</u> : M. FILIPPI M. FILIPPI, Président du SITOM ne participe pas au vote <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u> |
| 2 | Programme CADEREAU - Sécurisation de l'accès au Collège Jean Rostand 2ème tranche. Autorisation de signature de l'avenant N° 1 au marché de travaux. <u>RAPPORTEUR</u> : M. M. FILIPPI <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u> |
| 3 | Contrat de concession de chauffage urbain – Avenant n° 16 – Modification des conditions tarifaires <u>RAPPORTEUR</u> : Mme ALLIEZ YANNICOPOULOS <u>ABSTENTIONS</u> : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union » <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u> |
| 4 | Installation classée pour la protection de l'environnement – Demande d'autorisation de la société MAJ « Elis Provence » <u>RAPPORTEUR</u> : Mme ALLIEZ YANNICOPOULOS <u>ABSTENTIONS</u> : Groupe communiste – M. CARRIERE du Groupe « Socialiste pour l'union » <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u> |
| <u>AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION GENERALE</u> | |
| 5 | Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal <u>RAPPORTEUR</u> : M. LE MAIRE <u>ABSTENTION</u> : M. CARRIERE du Groupe « Socialiste pour l'union » <u>CONTRE</u> : Groupe communiste <u>ADOPTE A LA MAJORITE</u> |
| 6 | Délégation au Maire pour la prise en charge des frais de mission et de formation des élus <u>RAPPORTEUR</u> : Mme TOURNIER BARNIER <u>ABSTENTION</u> : Groupe communiste <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u> |
| 7 | Prise en charge des frais de mission et de formation des élus <u>RAPPORTEUR</u> : Mme TOURNIER BARNIER <u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u> |

- 8 Adhésion de la Ville de Nîmes au Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Gard – Désignation des représentants au Conseil d'Administration
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LE PERSONNEL

- 9 Convention entre la ville de Nîmes et l'« Association Sportive Perrier Cheminots Nîmes » pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Ville
RAPPORTEUR : M. CHANCELADE
ADOpte A L'UNANIMITE
- 10 Convention entre la ville de Nîmes et l'association «Boxing Club Nîmois» pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Ville
RAPPORTEUR : M. CHANCELADE
ADOpte A L'UNANIMITE
- 11 Convention entre la ville de Nîmes et l'association «Arc Club de Nîmes» pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Ville
RAPPORTEUR : M. CHANCELADE
ADOpte A L'UNANIMITE
- 12 Convention entre la ville de Nîmes et l'association «SUN Entente Nîmoise d'Athlétisme» pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Ville
RAPPORTEUR : M. CHANCELADE
ADOpte A L'UNANIMITE
- 13 Convention entre la ville de Nîmes et l'association «Kroko Roller» pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Ville
RAPPORTEUR : M. CHANCELADE
ADOpte A L'UNANIMITE
- 14 Convention entre la ville de Nîmes et l'association « Nautic Club Nîmois » pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Ville
RAPPORTEUR : M. CHANCELADE
M. CAMPAGNE ne participe pas au vote
ADOpte A L'UNANIMITE
- 15 Convention entre la ville de Nîmes et la Direction Départementale de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Gard pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Ville
RAPPORTEUR : M. CHANCELADE
ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LES FINANCES

- 16 Autorisation de signature de l'avenant prorogeant la durée de la convention relative au fonds de concours attribué par la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole pour l'aménagement d'un giratoire route d'Alès, chemin du Sapeur, chemin de Tire-cul
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
ADOpte A L'UNANIMITE
- 17 Garantie de la Ville à hauteur de 80 % pour un emprunt de 2.300.000 € contracté par la SENIM auprès du CREDIT COOPERATIF pour le financement partiel de l'aménagement de la ZAC du « Domaine d'Escattes"
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
M. BAZIN, Président de la SENIM, ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
ADOpte A L'UNANIMITE

- 18** Garantie de la Ville à hauteur de 50% et prise de sûreté – Emprunt de 265 000 euros contracté par l'association Emmanuel d'Alzon auprès de la Société Générale destiné à financer des travaux d'aménagement de l'école primaire
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
M. LACHAUD ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 19** Garantie de la Ville à hauteur de 50% et prise de sûreté – Emprunt de 270 000 euros contracté par l'association Emmanuel d'Alzon auprès de la Caisse d'Epargne destiné à financer des travaux d'aménagement de l'école primaire
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
M. LACHAUD ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 20** Garantie de la Ville à hauteur de 50% et prise de sûreté – Emprunt de 265 000 euros contracté par l'association Emmanuel d'Alzon auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole destiné à financer des travaux d'aménagement de l'école primaire
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
M. LACHAUD ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 21** Garantie de la Ville à hauteur de 50% et prise de sûreté – Emprunt de 115 000 euros contracté par le Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) d'Alzon auprès de la Société Générale destiné à financer les travaux d'investissements pour la modernisation des restaurants scolaires
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
M. LACHAUD ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
CONTRE : Groupe « parti Socialiste et Radical »
ADOPTE A LA MAJORITE
- 22** Garantie de la Ville à hauteur de 50% et prise de sûreté – Emprunt de 120 000 euros contracté par le Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) d'Alzon auprès de la Caisse d'Epargne destiné à financer les travaux d'investissements pour la modernisation des restaurants scolaires
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
M. LACHAUD ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
CONTRE : Groupe « parti Socialiste et Radical »
ADOPTE A LA MAJORITE
- 23** Garantie de la Ville à hauteur de 50% et prise de sûreté – Emprunt de 115 000 euros contracté par le Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) d'Alzon auprès du Crédit Agricole destiné à financer les travaux d'investissements pour la modernisation des restaurants scolaires
RAPPORTEUR : Mme TOURNIER BARNIER
M. LACHAUD ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
CONTRE : Groupe « parti Socialiste et Radical »
ADOPTE A LA MAJORITE

- 24 Etat des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux au titre de l'année 2007
RAPPORTEUR : Mme MARTIN
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT

AFFAIRES CONCERNANT LA CULTURE ET LES FESTIVITES

- 25 Convention triennale fixant les termes de la relation entre la Ville de Nîmes et l'association « Théâtre de Nîmes »
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOpte A L'UNANIMITE
- 26 Théâtre Christian Liger – Fixation des tarifs d'entrée pour les spectacles payants organisés par la Ville de Nîmes
RAPPORTEUR : Mme DUMONT ESCOJIDO
ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LE SPORT ET LA JEUNESSE

- 27 Achat de places et d'emplacements publicitaires dans l'enceinte du stade des Costières à la Société Anonyme Sportive Professionnelle Nîmes Olympique pour la saison sportive 2008 / 2009
RAPPORTEUR : M. GOURDEL
ADOpte A L'UNANIMITE
- 28 Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du stade des Costières conclue entre la ville de Nîmes et la société anonyme sportive professionnelle Nîmes Olympique
RAPPORTEUR : M. GOURDEL
ADOpte A L'UNANIMITE
- 29 Attribution de subventions aux associations sportives Nîmoises au titre de l'année 2008
RAPPORTEUR : Mme INCORVAIA
ADOpte A L'UNANIMITE
- 30 Attribution de subventions à des associations œuvrant pour la jeunesse – Association Humanitaire de Médecine de Nîmes – Association « La planche à roulettes » - Centre de Tauromachie de Nîmes.
RAPPORTEUR : M. PLANTIER
ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRE CONCERNANT L'ACTION SOCIALE

- 31 Autorisation à signer la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service-accueil de loisirs » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gard
RAPPORTEUR : M. DAHRA
ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT LES AMENAGEMENTS URBAINS

- 32 Démolition de l'immeuble 8, rue Dorée – Autorisation d'urbanisme – Convention Ville de Nîmes et l'I.N.R.A.P. pour l'établissement d'un diagnostic d'archéologie préventive
RAPPORTEUR : Mme MARTIN
ADOpte A L'UNANIMITE

- 33** Rénovation de voirie année 2008 – 2^{ème} tranche – rue Montjardin – rue Maruejols – impasse Bonne Brise – rue Vaissette et adjacentes – rue de l'Ecluse – rue Traversière – rue Saint Laurent
RAPPORTEUR : Mme MARTIN
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 34** Création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (C.I.A.P.) dans la Maison de l'Avocat des Pauvres après restauration et réaménagement – Autorisation de signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec Monsieur ALGRIN (Architecte en chef des Monuments Historiques) – Demande de subventions
RAPPORTEUR : M PEROTTI
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 35** Quartier Nord Gambetta – Aménagement de la percée Clérisseau – Travaux de fouilles archéologiques – Choix du prestataire
RAPPORTEUR : Mme MARTIN
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 36** Arènes - Etude préalable 2^{ème} phase – 1^{ère} partie 2/2 : Restauration complète (structurelle et préservation). Programmation de l'étude - plan de financement - demande de subvention
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 37** Arènes - Restauration des élévations extérieures - 1^{ère} tranche conditionnelle (travée n° 50) – Programmation des travaux - Approbation du plan de financement - Demande de subventions
RAPPORTEUR : M. VALADE
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 38** Marché multi services - Stade des Costières et salle du Parnasse - Avenant n° 3
RAPPORTEUR : Mme MARTIN
ADOPTE A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT L'URBANISME

- 39** Approbation de l'avenant à la convention du 27 juillet 2006 portant sur le transfert à la Ville de Nîmes de la gestion des écoles annexes de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres du Gard
RAPPORTEUR : Mme PONGE
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 40** Aliénation d'immeubles communaux du patrimoine privé, bâti et non bâti, par adjudications volontaires – Chambre des notaires
RAPPORTEUR : M. TAULELLE
ABSTENTION : Groupe communiste
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 41** Transfert d'office de voies privées dans le domaine public avis du Conseil Municipal
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ADOPTE A L'UNANIMITE
- 42** ZAC du Rond Point NORD – Approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) au 31 décembre 2007
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
M. PROUST Président de la SENIM en 2007 ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »
ADOPTE A L'UNANIMITE

- 43** Aménagement du secteur des Arènes : Approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) au 31 décembre 2007
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
M. PROUST Président de la SENIM en 2007 ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »

ADOpte A L'UNANIMITE
- 44** ZAC du Mas des Abeilles - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) au 31 décembre 2007
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
M. PROUST Président de la SENIM en 2007 ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »

ADOpte A L'UNANIMITE
- 45** ZAC de Valdegour - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) au 31 décembre 2007
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
M. PROUST Président de la SENIM en 2007 ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »

ADOpte A L'UNANIMITE
- 46** ZAC du Forum des Carmes – Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (C.R.A.C.) au 31 décembre 2007
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
M. PROUST Président de la SENIM en 2007 ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »

ADOpte A L'UNANIMITE
- 47** ZAC du Mas de Vignoles - Agrément d'attribution d'un terrain viabilisé – Approbation du cahier des charges de cession de terrain (société ICADE TERTIAL)
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
M. BAZIN Président de la SENIM ne participe pas au vote
ABSTENTIONS : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »

ADOpte A L'UNANIMITE
- 48** Adoption de l'avenant n° 1 simplifié à la convention partenariale pour la Rénovation Urbaine des quartiers de Valdegour et Chemin bas d'Avignon) Nîmes
RAPPORTEUR : M. PEROTTI
ABSTENTION : Groupe communiste excepté Mme FAYET

ADOpte A L'UNANIMITE
- 49** Rénovation Urbaine – Quartier Chemin Bas d'Avignon – Acquisition des parcelles CY n° 86 et CY n° 168 à l'Office Public Département d'H.L.M. « Habitat du Gard »
RAPPORTEUR : M. PEROTTI

ADOpte A L'UNANIMITE
- 50** Projet de nouveau quartier « Hoche Sernam » - avenant n°2 au marché d'étude du groupement Grumbach – Duval – Stucky – Ingerop – Fixation du coût prévisionnel définitif des travaux d'aménagement de l'îlot université après la phase d'études avant projet
RAPPORTEUR : M. PEROTTI

ADOpte A L'UNANIMITE

51 Dénomination de voies - Modifications de tenants et aboutissants

RAPPORTEUR : M. PEROTTI

ADOPTE A L'UNANIMITE

AFFAIRE CONCERNANT LA SECURITE ET LES QUARTIERS

52 Location de bungalows lors de manifestations - Ville de Nîmes – Avenant n° 1 au marché à procédure adapté

RAPPORTEUR : M. PROCIDA

ADOPTE A L'UNANIMITE

AFFAIRES CONCERNANT L'EDUCATION

53 Organisation du Service Public Local d'accueil des enfants scolarisés dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques

RAPPORTEUR : M. M. RAYMOND

CONTRE : Groupe « parti Socialiste et Radical » – Groupe communiste – Groupe « Socialiste pour l'union »

ADOPTE A LA MAJORITE

54 Accueil de douze lycéennes Tchèques à Nîmes – Incidences Financière année scolaire 2008 / 2009

RAPPORTEUR : M. M. RAYMOND

ADOPTE A L'UNANIMITE

55 Transaction passée dans le cadre de l'exploitation du service public de la restauration collective et avenant n°5 au contrat de délégation du service public de la restauration collective de la ville de Nîmes en date 4 novembre 2002

RAPPORTEUR : M. RAYMOND

ADOPTE A L'UNANIMITE

56 Avantage en nature – Attribution d'un véhicule de fonction pour nécessité absolue de service

RAPPORTEUR : M. CHANCELADE

ADOPTE A L'UNANIMITE

57 Rénovation de chaussée avenue Joliot Curie - Approbation de l'avenant N° 1 du marché 08/0000/84

RAPPORTEUR : Mme MARTIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

58 Aménagement du carrefour giratoire avenue Kennedy/Joliot Curie/RD 40 - Lot 1 voirie et réseaux divers - Approbation de l'avenant N° 2 du marché 07/000179

RAPPORTEUR : Mme MARTIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

Information aux élus des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Les actes ci-dessus listés seront publiés au Recueil des Actes Administratifs N° 08 du mois de juillet 2008

LA SEANCE EST LEVEE A 20 HEURES 15

Le Maire

Jean-Paul FOURNIER